

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT À MOLINEUF



DE DRÔLES D'OISEAUX viennent prendre leur envol pour un grand voyage à l'accueil de loisirs à Molineuf du 19 au 30 octobre 2015.

C'est sur la route des épices qu'ils trouveront le remède au mauvais sort de la sorcière... traversant les mers par la piscine Tournesol. Ils feront escale à la chocolaterie Max Vauché à Bracieux ou encore au Muséum d'Histoire Naturelle à Blois et ils découvriront une marmite bien remplie de contes sucrés salés ainsi que d'autres découvertes nature sur les oiseaux migrateurs.

PROGRAMME ET INSCRIPTION SUR LE SITE JUSQU'AU : VENDREDI 9 OCTOBRE 2015:

centre-loisirs-molineuf.jimdo.com ou auprès de la directrice Clara CHANTEPIE.
Renseignements au : 02.54.70.08.80.

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

La nouvelle référente est : Séverine HAUMESSER.

La bibliothèque sera ouverte

- Le mercredi de 17h à 19h30,
- Le samedi de 10h à 12h30.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (P.L.U.I.)

La communauté d'agglomération Agglopolys va se doter dans les prochaines années d'un PLUI (obligation légale). Celui-ci remplacera à terme les POS et les PLU des différentes communes d'Agglopolys et permettra à celles qui ne disposent d'aucun document d'urbanisme d'être couvertes par le PLUI.

Notre commune a voté son PLU en mars 2013 et vient de se prononcer sur l'anticipation légale du PLUI. Sa constitution sera élaborée par les élus des communes et tiendra compte des POS et PLU existants.

COMMUNE NOUVELLE

Une commission de douze élus (4 par commune) de Chambon sur Cisse, Molineuf et Orchaise, continue à travailler pour bâtir les contours que pourrait revêtir la commune nouvelle.

RÉFUGIÉS SYRIENS

La commune de Molineuf, comme toutes les autres, est sollicitée pour participer à l'accueil des réfugiés syriens. Le conseil municipal étudiera le moment venu les éventuelles modalités d'accueil qui pourraient lui être proposées, et quelle serait alors la participation communale.

DÉFI ÉNERGIE

Pour la cinquième année, le Conseil Régional lance le défi énergie.

Le principe : des équipes d'au moins cinq foyers se regroupent pour représenter leur village et concourir pendant cinq mois, avec l'objectif d'économiser le plus d'énergie possible sur les consommations à la maison : chauffage, eau chaude, équipements ménagers.

Les personnes intéressées peuvent contacter la mairie.

DÉCHETS

- Toute personne peut demander à titre privé à Agglopolys le prêt d'un caisson pour y déposer des déchets correspondants à ceux traités par l'agglo (Bois, Cartons, Déchets verts, Gravats, Déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E), Métaux, Tout-venant).

Cette prestation est payante et se fait sur appel téléphonique au service de collecte des déchets d'Agglopolys au 02 54 58 57 57. Un agent prendra rendez-vous avec vous afin d'évaluer le volume et un devis pourra vous être adressé. A titre d'exemple, pour 15 m³, le coût est de 210,58 € pour l'aller-retour + 5,83 € par jour, ce qui inclue donc le dépôt de la benne et la récupération de la benne pleine.

- Les habitations situées à plus de 200 mètres du point de collecte des déchets peuvent être exonérées de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères). Pour plus d'informations, s'adresser au service de collecte des déchets d'Agglopolys au 02 54 58 57 57.

FOURRIÈRE

- La fourrière de Blois ramasse gratuitement les corps d'animaux sur la voie publique (chat, chien, sanglier, chevreuil ...). Pour plus d'informations, s'adresser au service Fourrière d'Agglopolys au 02 54 90 35 35.

FOYER AMITIÉ

Le foyer Amitié de Chambon sur Cisse cherche un local provisoire (6 mois) pour stocker du matériel le temps d'effectuer des travaux (02 54 70 01 67).

TOUS À VOS AGENDAS

- **Du mercredi 7 octobre au dimanche 11 octobre 2015** : Les 18^{ème} Rendez-vous de l'Histoire à Blois. Le thème sera : Les Empires. Site internet : <http://www.rdv-histoire.com>.
- **Jeudi 8 octobre 2015 à 20h à la salle des fêtes d'Herbault** : réunion/rencontre sur le thème suivant : « Les arnaques », organisée par le C.I.A.S.,
- **Jeudi 15 octobre 2015 à 14h30 à la salle des fêtes de Chouzy sur Cisse** : réunion d'information « aide sociale et succession », organisée par le C.I.A.S.
- **Vendredi 16 octobre 2015 à 20h30 à la salle des fêtes de Molineuf** : assemblée générale du Théâtre du Hérisson.
- **Dimanche 18 octobre à partir de 12h** : repas des Ainés.

ENCORE ET TOUJOURS...

- Nous vous rappelons qu'il est **formellement interdit de brûler des déchets dans les jardins** (herbes ou autres) **quelle que soit la période de l'année. Pensez à broyer, composter ou apporter vos déchets verts en déchetterie.** Pour le broyage il existe des entreprises locales qui proposent ce type de prestations. Merci de contacter la mairie.
- N'oubliez pas que les horaires autorisés pour les engins à moteur sont les suivants : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h et le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, **dimanche et jours fériés uniquement de 10h à 12h.**
- **Déchetterie : ouverture le samedi de 9h à 12h30 du 1er janvier au 31 décembre 2015. Toutefois, il est recommandé de déposer ses déchets jusqu'à 12h15.**
- Permanences du maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués : tous les samedis matins de 10h à 12h à la mairie.
- La mairie et l'agence postale sont ouvertes les jours suivants : mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 15h à 18h, le samedi de 9h à 12h.
- N'hésitez pas à consulter le site de la mairie de Molineuf : www.molineuf.fr
- Pour la réservation de la salle des fêtes, merci d'adresser votre demande à Sylvie Moreau : mairiemolineuf.smoreau@orange.fr.
- Pour toute question sur cette parution ou pour diffuser des informations, n'hésitez pas à nous contacter : groupecom.mairiemolineuf@orange.fr

Un remerciement particulier à Michel Delfau pour la tenue du site de la commune, ainsi qu'aux habitants de Molineuf qui ont ouvert leur propriété pour la promenade artistique.

Dates des prochains conseils municipaux :

- **Vendredi 6 novembre 2015 à 20h**
- **Vendredi 11 décembre 2015 à 20h**
- **Vendredi 22 janvier 2016 à 20h**